

Mouvement du personnel

Élections

Remplacement de membres élus de sections et d'une commission interdisciplinaire du Comité national de la recherche scientifique

NOR : MENR1501105V

avis du 23-3-2015

MENESR - DGRI - SPFCO B2

Sont déclarés vacants les sièges suivants :

Section 20 : « Biologie moléculaire et structurale, biochimie »

1 siège - Collège électoral B2

Section 24 : « Physiologie, vieillissement, tumorigenèse »

1 siège - Collège électoral C

Section 37 : « Économie et gestion »

1 siège - Collège électoral C

Section 38 : « Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines »

1 siège - Collège électoral C

Commission interdisciplinaire 52 : « Environnements sociétés : du fondamental à l'opérationnel »

1 siège - Collège électoral A1

Pour le remplacement des membres élus de la commission interdisciplinaire, les candidats doivent appartenir aux instances du Comité national de la recherche scientifique.

Les déclarations de candidatures doivent être établies suivant le modèle annexé à la présente, **avec signature manuscrite**, accompagnées d'un curriculum vitæ (2 pages), de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes (4 pages maximum) le cas échéant.

Elles doivent être reçues par voie postale ou être déposées au secrétariat général du Comité national - CNRS-3, rue Michel-Ange - 75016 Paris, **avant le 20 mai 2015 à 18 h 00**.

Annexes

↪ *Déclaration de candidature à une section du comité national*

↪ *Déclaration de candidature à une commission interdisciplinaire*